

Le Lot en MEULE BLEUE

8.9.10 SEPT. 2022
PARC DES EXPOSITIONS - CAHORS



**GRAND
CORPS MALADE**



BLACK M



HOSHI



**TROIS CAFÉS
GOURMANDS**



TIBZ



**ELMER
FOOD BEAT**



TREMPIN ARTISTES

**OH
MY
LOT!**

JEU CONCOURS



Partenariat « Le Lot en Meule bleue » & la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

1 PLACE DE CONCERT A GAGNER

soit le premier à déposer ton bulletin & remporte ta place de concert !

EXCLUSIVEMENT POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE
de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

BULLETIN A REMPLIR :

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

E-MAIL :

TÉL :

RÈGLE DU JEU : Le participant devra remplir le bulletin. Les 100 premiers participants remporteront leur lot, soit une place de concert pour le Festival « Lot en Meule Bleue ». Le bulletin devra être complet et déposé avant le vendredi 26 Août 2022 à la Maison Communautaire, 38 place de la bascule 46230 LALBENQUE pendant les horaires d'ouverture par une remise en main propre tamponnée à la date du jour du dépôt. Tous les champs requis sont obligatoire. Un seul bulletin par foyer pour toute personne majeure habitant sur le territoire avec carte d'identité et justificatif de domicile pour récupération du lot. Les gagnants seront informés par email à partir du 29 Août 2022. Le lot sera à récupérer jusqu'au Mercredi 7 Septembre 2022 à 17h, à la Maison communautaire. Règlement disponible sur le site www.cc-lalbenque-limogne.fr. « Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général (UE) 2016/679 pour la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que : Les données personnelles collectées dans le cadre de la participation au jeu concours organisé par la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE (CCPLL) font l'objet d'un traitement automatisé par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne à des fins de tirage au sort et de distributions de lots sur la base de votre consentement à participer au jeu-concours. En l'absence d'une disposition légale de conservation, les données seront effacées/détruites dès qu'elles ne seront plus nécessaires à l'objet du traitement initial. Après conclusion du jeu-concours et la publication du nom du gagnant, les données des participants seront effacées dans un délai de 30 jours. Les destinataires des données recueillies sont les services internes de la communauté de communes ainsi que les services des mairies et ne font l'objet d'aucun transfert hors UE. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité et de retrait de votre consentement auprès du service communication de la CCPLL, sur place ou par voie postale : Maison Communautaire, 38 place de la Bascule, 46230 LALBENQUE ou par courriel : communication@ccpll.fr. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. Notre Délégué à la Protection des Données personnelles est le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot (CDG 46, 12 avenue Charles Pillot, 46090 Pradines), que vous pouvez contacter pour tout renseignement supplémentaire : dpd@cdg46.fr. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale d'informatique et libertés. »